MASSY :
En Vert et pour Tous

DISTRIBUTION DE L'EAU
L'eau de nos robinets est trop chère !!!

PETITION POUR UN RETOUR EN REGIE PUBLIQUE

Avec 144 autres communes, Massy fait partie du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) qui est chargé de la distribution et de l'assainissement des eaux. Depuis 1923, le SEDIF a chargé l'entreprise VEOLIA de distribuer l'eau potable.

Or, plusieurs enquêtes et articles de presse ont montré que nous consommons une des eaux les plus chères de France (Selon l'UFC QUE CHOISIR la marge de VEOLIA serait de 59%).

Des alternatives sont possibles : Ainsi, à Castres, après être repassé en régie publique, les investissements ont pu être multipliés par 3 tout en baissant le prix de l'eau de 21%.

Que pouvons-nous faire ?

Le contrat de VEOLIA arrive bientôt à son terme. Il suffirait que le SEDIF décide comme c'est le cas à Paris de repasser en gestion publique. Pour cela, il faut qu'une majorité de délégués des communes vote cette décision. Plusieurs dizaines de communes y sont résolues.

Cette pétition, sera remise à Monsieur le Maire, président de l'agglomération EUROP ESSONNE afin qu'il donne mandat aux représentants de Massy au SEDIF pour voter cette décision de passage en régie publique.

NOM - PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE